

VILLE DE CHARLEROI - DOUZIEME DIVISION - section de MAR-
CINELLE - TROISIEME DIVISION.

I/Une maison d'habitation avec dépendances et jardin l'ensemble sis rue des Bouveleurs, 45 cadastré d'après matrice cadastrale récente section B numéro 101 A 14 P0000 pour une contenance de 5 ares 20 centiares (même relation dans le dernier titre transcrit).

II/Une parcelle de terrain rue des Bouveleurs cadasrée d'après matrice cadastrale récente section B numéro 101 N 21 P0000 pour une contenance de 35 centiares (section B partie du numéro 101 Z 17 pour même contenance dans le dernier titre transcrit).

Tel que ce bien figure sous liseré bleu en un plan établi par le géomètre Francis Henseval, à Fontaine-L'Evêque, le 25 octobre 2005 ; lequel plan est resté annexé à un acte reçu par le notaire Hubert Michel, ayant résidé à Charleroi le 8 décembre
- 4 -
fendre des autres, le tout à ses frais, risques et périls, sans aucun recours contre le cédant et sans garantie de consistance des bâtiments, de la nature du sol, ni du sous-sol, ni de la contenance énoncée, la différence excédât-elle un/vingtième.

